

Licenciement économique salariée âgée

Par meline22, le 24/01/2015 à 00:31

Bonjour

Pharmacienne adjointe depuis 9 ans dans la même officine, je viens d'etre licenciee pour raison economique, deux mois après la vente de

l'entreprise.La nouvelle titulaire a privilégié le critères de qualites professionnelles pour me choisir . Je suis pourtant la plus ancienne, la

plus âgée (56 ans contre 37) et aussi la seule a avoir encore une enfant à ma charge. Je precise qu'elle ne me connait pas et je n'ai jamais eu de souci avec mon ancienne

patronne. Cette situation ne ressemble t-elle pas à un licenciement abusif voir même discriminatoire?

Merci de votre réponse.

Par P.M., le 24/01/2015 à 09:21

Bonjour,

Il faudrait déjà que vous demandiez à l'employeur par lettre recommandée avec AR de vous préciser les critères retenus pour <u>l'ordre des licenciements</u> si vous êtes partie de l'entreprise depuis moins de 10 jours...

Sinon, il semble qu'effectivement le licenciement économique puisse être contesté même si vous adhérez au CSP...

Par meline22, le 25/01/2015 à 01:30

Bonsoir,

merci de votre reponse.

les critères retenus sont les qualités professionnelles. Je serais sois disant moins compétente, moins disponible, moins investie....ect.....que ma jeune collège ... Après 3 semaines de collaborations est-il possible d'en juger?

Oui j'adhère au Csp....heureusement.

Cordialement.

Par P.M., le 25/01/2015 à 15:41

Bonjour,

Il faudrait savoir si l'employeur vous les a notifié par écrit suite à votre demande car cela ne motiverait pas un licenciement économique et c'est le Conseil de Prud'Hommes qui pourrait en apprécier s'il en était saisi car vous aurez compris à la lecture du dossier que je vous ai proposé en cliquant sur la partie colorée que l'employeur doit prendre en compte obligatoirement 4 critères...

Par meline22, le 25/01/2015 à 23:50

Bonsoir

En effet, les critères ont été notifiés par lettre avec AR.

merci.

Cordialement

Par **P.M.**, le **25/01/2015** à **23:56**

Donc, ils comportent tous ceux légalement obligatoires...